Souvenirs de jeunesse

entendu d'autres arguments. Par contre, j'ai des souvenirs précis des conséquences que cela a entraînées.

Par fierté personnelle, mon père n'a pas voulu aller pointer au chômage. Sans doute avaitt-il perçu une indemnité de licenciement conséquente ? Vraisemblablement, ma mère a dû réussir à le convaincre de se conformer aux règles du chômage pour obtenir des compensations financières. Toujours est-il que la situation financière de la famille était alarmante, un loyer, des charges locatives, les écoles, huit bouches à nourrir, etc. Cette situation a duré environ un an. Témoignage de Stéphane sur le licenciement et sur l'aide apportée par certains membres de la famille : « il me semble que, d'après le recueil des conversations, l'entreprise Jonglez n'était plus placée sur le marché du peigné et que la concurrence étrangère commençait à se faire sentir. De ce fait, les carnets de commande peinaient à se remplir ! Tout ceci ayant pour conséquence le licenciement de cadres comme Papa. À l'époque, André Leruste, son frère, avait lancé à Tourcoing un négoce de pelotes de laine et aurait proposé à Papa de se joindre à lui pour développer l'affaire - ce qu'il aurait décliné - sans doute par peur du risque encouru. De même, Louis Duprez, son beau-frère, a dû proposer des solutions pour retrouver une activité normale.»

Notre père a finalement réussi à retrouver du travail à condition de faire certaines concessions, financières en particulier. D'une place de directeur, il prend la casquette de représentant de commerce pour une usine textile tourquennoise (Etablissement Motte Dewavrin). Son activité consiste essentiellement à effectuer des tournées en clientèle d'une durée de trois semaines. Une voiture de fonction lui est attribuée, celle dont je me souviens est une Citroën traction avant.



Illustration 11: Citroën traction avant (Wikipédia)

En octobre 1954, je suis rentré à l'école des Frères en classe de 10ème, institut tenu par les frères des écoles chrétiennes. Compte tenu des trois km qui séparaient le domicile de l'école mon inscription s'est concrétisée avec l'option demi-pensionnaire. Au préalable ma mère et moi avons été reçus par le frère économe. Il nous a fait visiter l'établissement. Quand nous sommes arrivés devant le réfectoire qui ressemblait à une salle des fêtes vieillotte, ma mère l'a questionné sur la qualité de la nourriture, la réponse est restée, mot pour mot, gravée dans ma mémoire : «il sera très bien nourri». A posteriori, le ressenti, lié à cette phrase, a été pour moi le premier pas dans le monde de l'hypocrisie.

Cette même année mon père, lors d'une tournée commerciale, est victime d'un accident de voiture. Ce nouveau drame survient dans les environs de Roanne dans le département de la Loire. Il est hospitalisé, trois fractures, sa vie n'est pas en danger. La raison de l'accident n'est pas connue, il n'y a pas eu de collision avec un autre véhicule. Longtemps après, mon frère aîné Stéphane soupçonnera un repas bien arrosé le midi-même ayant occasionné une somnolence...

Après quelques jours de soins et de repos (il a plusieurs membres plâtrés), l'hôpital autorise sa sortie. En train, ma mère rejoint Roanne. Pour le voyage de retour, l'itinéraire ne passe pas par Paris, il est installé sur un brancard, elle se débrouille pour le treansporter. De ses dires, sa plus grande frayeur était la correspondance en gare de Lyon

